

Rapport de M. l'Inspecteur d'Académie sur la Situation de l'Enseignement Primaire dans le Département de l'Aisne. 1911-1912.

Numéro d'inventaire : 1979.37261

Auteur(s) : Rémond

Type de document : livre

Imprimeur : Imp. de la Démocratie de l'Aisne

Date de création : 1912

Description : Couverture papier.

Mesures : hauteur : 216 mm ; largeur : 139 mm

Mots-clés : Etudes, statistiques, enquêtes relatives au système éducatif

Filière : École primaire élémentaire

Niveau : Élémentaire

Nom du département : Aisne

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 14

Lieux : Aisne

Aime
1911-12

RAPPORT
de
M. l'Inspecteur d'Académie
sur la
Situation de l'Enseignement Primaire
dans le
DÉPARTEMENT DE L' AISNE
1911-1912.

LAON
Imprimerie de *La Démocratie*.
1912

— 3 —

Rapport de l'Inspecteur d'Académie sur la situation de l'enseignement primaire dans le département de l'Aisne en 1911-1912.

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur la situation de l'enseignement primaire, public et privé, dans le département de l'Aisne, pendant l'année scolaire 1911-1912.

I.

SITUATION DES COMMUNES AU POINT DE VUE DE L'OBLIGATION SCOLAIRE.

Toutes les communes du département satisfont à la loi sur l'obligation. Treize localités peu importantes sont réunies deux à deux ou rattachées aux communes voisines pour l'entretien d'une école publique. Cet accord entre villages très rapprochés pourrait se faire ailleurs encore, sans préjudice pour le service scolaire. Cela permettrait d'obtenir plus facilement des créations d'emplois dans nombre d'écoles où les classes sont encore chargées. Deux écoles facultatives, celle de Fontenoy (école spéciale de filles) et celle de Fontaine-lès-Vervins (école maternelle), continuent à être exclusivement à la charge des communes.

II.

STATISTIQUE DES ÉCOLES.

Les écoles primaires publiques du département sont au nombre de 1226, réparties ainsi qu'il suit :

321 écoles spéciales de garçons.

319 écoles spéciales de filles.

580 écoles mixtes.

6 écoles primaires supérieures (4 de garçons.

2 de filles).

En 1910, il y avait 76 écoles privées ; en 1911, il en existe 75.

Au total, le nombre des écoles primaires, tant publiques que privées, a diminué de deux unités (1301 au lieu de 1303).

Classes. — Le nombre des classes des écoles primaires, élémentaires et supérieures, est de 1834 pour les écoles publiques et de 237 pour les écoles privées, soit un total de 2.071.

Ecoles maternelles. — Il existe dans l'Aisne 39 écoles maternelles publiques, dont une école facultative (celle de Fontaine-lès-Vervins) et 9 écoles maternelles privées, soit, au total, 48 petites écoles.

III.

PERSONNEL ENSEIGNANT.

Au début de l'année 1912, le personnel enseignant primaire du département comptait 889 instituteurs et 952 institutrices.

— 4 —

L'an dernier déjà, le nombre des institutrices dépassait celui des instituteurs. Ce mouvement continue à s'accroître pour les mêmes raisons que signalait, l'an passé, mon honorable prédécesseur. Faut-il se plaindre de ce que « le féminin l'emporte sur le masculin » ? Il n'y a pas lieu, à mon avis, de s'alarmer de cet état de choses. S'agit-il, en effet, de faire entrer dans les cadres un nouveau fonctionnaire ? Nous sommes le plus souvent embarrassés quand le poste à pourvoir doit être tenu par un instituteur, les postulants étant peu nombreux ; par contre, si nous avons à désigner une institutrice, nous avons toujours le choix entre un certain nombre de jeunes filles, toutes brevetées du degré supérieur.

La répartition par classes des instituteurs et institutrices s'établit comme suit :

Instituteurs.		Institutrices.	
1 ^{re} classe.	128	1 ^{re} classe.	55
2 ^e —	280	2 ^e —	140
3 ^e —	180	3 ^e —	192
4 ^e —	127	4 ^e —	203
5 ^e —	122	5 ^e —	219
Stagiaires	52	Stagiaires	143
Total	889	Total	952

Dans le calcul de ces chiffres, nous avons tenu compte des promotions et titularisations de 125 instituteurs, dont 40 au choix, et de 170 institutrices, dont 30 au choix.

IV.

SITUATION MATÉRIELLE. — BATIMENTS SCOLAIRES.

Grâce aux subventions de l'Etat, aux sacrifices des communes et à quelques dons particuliers, la situation matérielle de nos écoles demeure à peu près satisfaisante.

Les principales améliorations qui ont été réalisées au cours de l'année 1911 sont les suivantes :

Constructions neuves, aménagements ou appropriations :

Nogent l'Artaud et Buironfosse (écoles de filles) ; Château-Thierry (classe à l'école de filles du village Saint-Martin) ; maisons d'école à Mercin, Louâtre, Maast ; Couvron (logement complet pour l'instituteur) ; Clairfontaine (école de garçons et école de filles) ; Vervins (école de garçons à 3 classes et école maternelle à 2 classes) ; Origny-en-Thiérache (classe enfantine) ; Paissy, Trosly-Loire et Bray-Saint-Christophe (maison d'habitation des institutrices) ; Marle (école maternelle) ; Berry-au-Bac et Parpeville (classe enfantine) ; La Ferroterie (appropriation du préau) ; Viels-Maisons (locaux scolaires) ; Château-Thierry (classes) ; Neuilly-Saint-Front (agrandissement d'une classe) ; Gandelu (école de filles) ; Bohain (aménagement d'un nouvel atelier à l'école primaire supérieure).

